



Conseil municipal.

Majorité et opposition main dans la main contre le président de la Communauté de communes

Le conseil municipal a effectué sa rentrée l'autre lundi et, même si le sujet n'était pas à l'ordre du jour, il a encore été question de l'école de la Ribambelle. Le dossier devrait avancer rapidement.

Comme parfois, il a fallu attendre les questions diverses en fin de réunion pour aborder les sujets qui fâchent. Elu d'opposition à gauche, Serge Delavallée a fermement regretté l'attitude d'élus de la Communauté de communes (Cdc) du Pays de L'Aigle « **qui m'ont reproché ma position concernant l'école de la Ribambelle. C'est inadmissible. J'ai parfaitement le droit de m'exprimer sur ce sujet** ».

Il a d'ailleurs légitimement encore usé de ce droit en revenant de ce dossier épineux. « **Dans cette école maternelle de 100 élèves, 50 viennent de l'extérieur du quartier et la Ribambelle est donc bien un lieu de mixité. Sans elle, nous allons avoir un quartier-dortoir** ».

« Pourquoi ne pas réhabiliter la Ribambelle ? »

Serge Delavallée cherche alors des solutions alternatives à la non-reconstruction prônée par le président de la Cdc. « **Est-ce que l'on ne pourrait pas réhabiliter la Ribambelle ? Peut-être que le coût ne serait pas si exorbitant ?** »

Elle aussi élue de gauche, Corinne Le Blévec partage le même combat. « **Ce quartier a déjà une image négative, alors si on enlève l'école, cela n'arrangera rien** », analyse l'enseignante en retraite avant de s'inquiéter de la configuration des lieux si tout le monde s'en va à Victor-Hugo. « **J'ai peur que cette grande école ne soit pas adaptée pour les petits** ».

Assurant être « **sur la même longueur d'ondes** » que les élus de gauche, Philippe Van-Hoorne a d'abord informé que la motion votée en juin pour le maintien de l'école

au sein du quartier, adressée à l'Education nationale, au sous-préfet et au président de la Cdc, n'a eu aucune réponse.

Le maire ajoute qu'un cabinet spécialisé a travaillé durant le mois d'août sur la rénovation de l'école Victor-Hugo en y intégrant la maternelle de la Ribambelle. L'étude sera présentée en conseil communautaire, jeudi 5 octobre. « **Il n'y aura pas de vote** », prévient Philippe Van-Hoorne.

J'ai demandé la tenue d'un comité de pilotage ANRU sur le projet de réhabilitation du quartier de La Madeleine avec les services de l'État. Il se tiendra courant octobre. Si l'école de La Ribambelle n'est pas reconstruite, il faudra un avenant, car il y avait des engagements de pris.

Philippe Van-Hoorne

Selon nos informations, rénover Victor-Hugo en intégrant la maternelle coûterait 1 million d'euros de moins que reconstruire la Ribambelle dans le cadre de l'ANRU. Sur-tout, et c'est un des arguments du président de la Cdc, si la maternelle est reconstruite à La Madeleine, la Cdc n'aura pas les moyens de rénover Victor-Hugo, Mazeline et Galleron avant plusieurs années.

Un festival sans aide de l'Orne

Le festival nomade Jazz en Ouche sera proposé en avril prochain et bénéficiera d'une offre élargie avec des spectacles, bal, lectures, concerts, initiation à la pratique d'instrument et exposition. Le budget sera donc en augmentation, en raison de cet enrichissement, mais aussi de par l'augmentation des coûts de diffusion d'un spectacle et de la location de la salle Risle en scène.

Sur un budget établi à 130 000 euros, l'ensemble des cachets d'artiste s'élève à 50 000 euros, la restauration, l'hébergement et le transport à 19 500 euros et la location de la salle à 7 500 euros. De quoi agacer Serge Delavallée. « **La Ville de L'Aigle a mis 1,2 million d'euros au pot dans le cadre du fonds de concours et nous pourrions espérer disposer de cette salle sans coût supplémentaire** ».

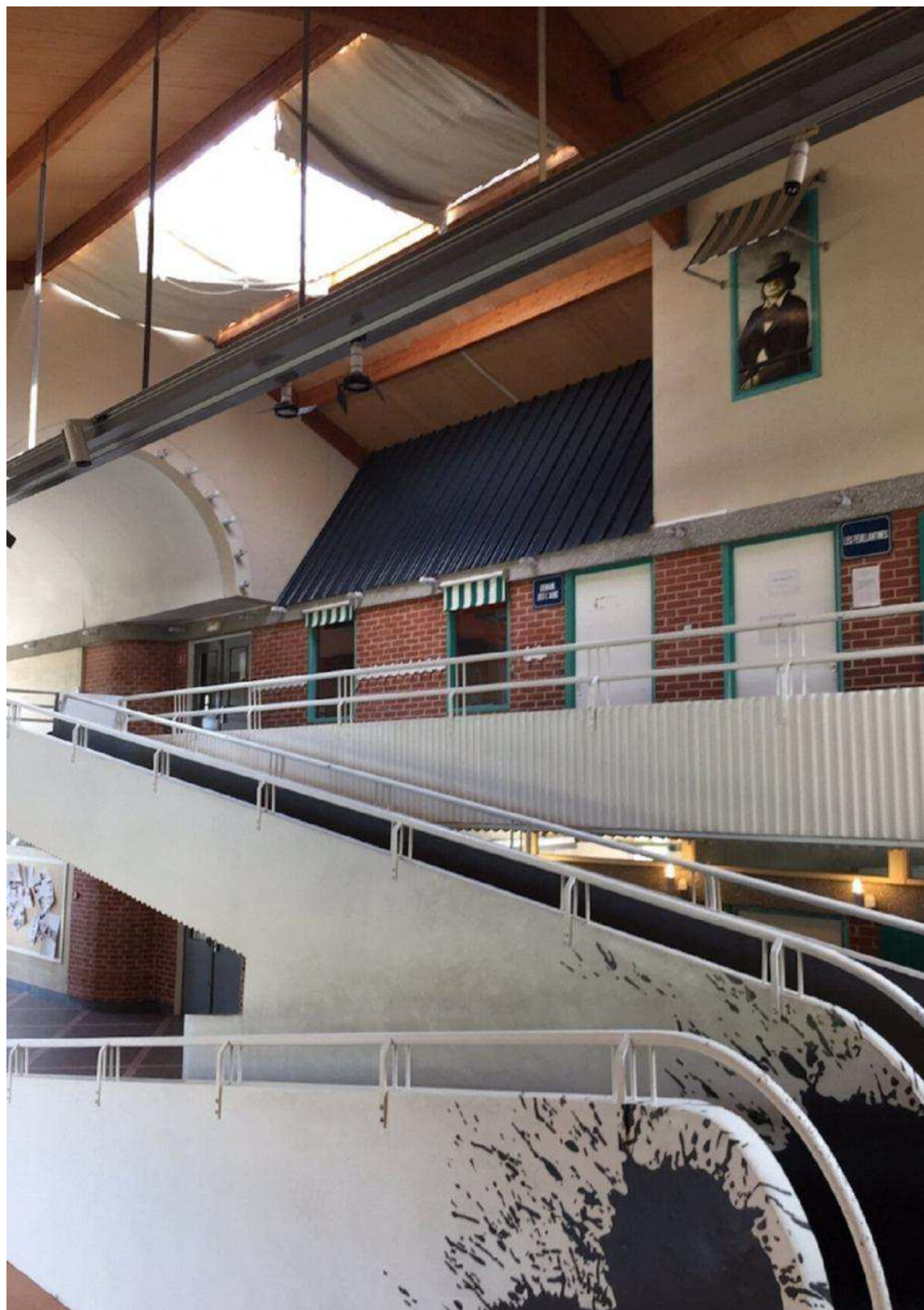
Quand on observe les recettes liées à Jazz en Ouche, on note que le Conseil régional devrait donner 7 000 euros, l'Office de tourisme 15 000 euros, le Département de l'Eure 3 000 euros et le Département de l'Orne... rien. « **Pourquoi cette absence de subvention de la part du Conseil départemental ?** » questionne Serge Delavallée. Le maire répond que la demande a été faite et que la réponse se fait attendre. Gageons que maintenant l'Orne va se dire qu'elle ne peut pas faire moins que l'Eure.

36 000 euros de dégradations durant les 4 Jours

Lors de leur installation pendant le week-end de l'Ascension, les forains ont occasionné des dégâts, principalement sur les abords de Risle en scène. Massifs détruits, dalle fissurée... la facture s'élève à 36 000 euros.

Le maire ajoute « qu'il y a encore des arbres à finir de planter en octobre-novembre. Il faudra aussi se questionner au sujet des arbres que nous avons retirés pour l'installation des manèges, faut-il les replanter ? » Le fait même que la Ville de L'Aigle se pose la question peut sembler inquiétant. Est-ce que cela veut dire on ne replante pas parce que l'an prochain il faudra à nouveau faire de la place ? Autrement dit, la question du déplacement de la fête foraine ne serait donc pas réglée et sans doute faudra-t-il s'habituer à payer pour la réparation des dégâts.

Thierry Roussin



L'école Victor-Hugo pourrait accueillir la maternelle la Ribambelle Victor-Hugo



La Ribambelle, un point de rencontre dans le quartier Archives Le Réveil Normand